UNIVERSITE DE BATNA 2 FACULTE DE MEDECINE DEPARTEMENT DE PHARMACIE MODULE DE PHARMACOLOGIE

LA PHARMACOVIGILANCE

Dr. ACHACHI.N

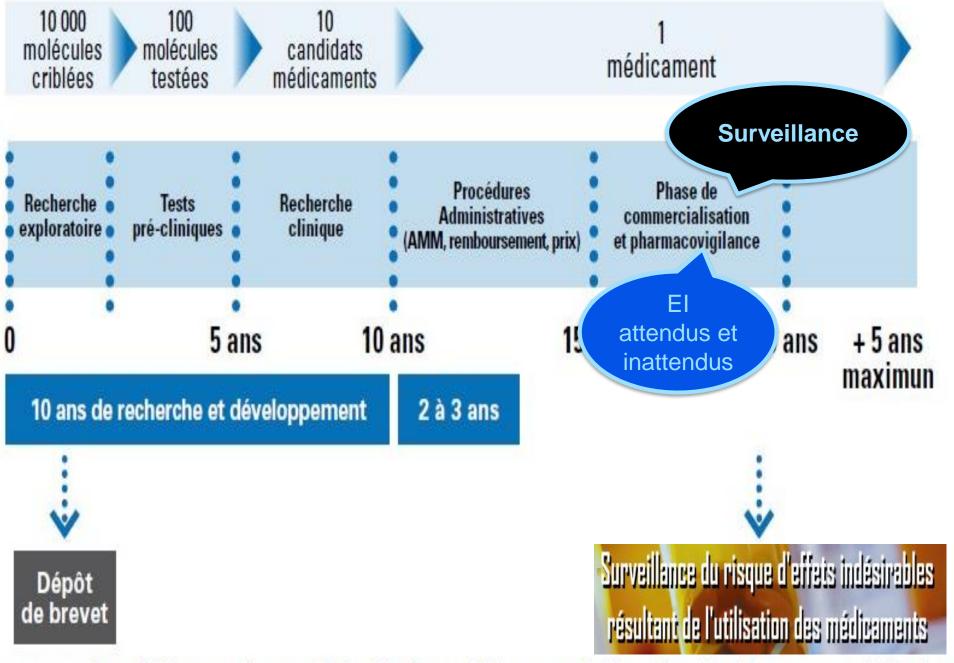
ANNEE UNIVERSITAIRE: 2023-2024



PLAN

- Introduction
- Historique
- Définition de la PV
- Objectifs de la PV
- Champs d'application
- Acteurs de la PV
- Organisation de la PV et méthodologie
- Exemple
- Conclusion





Les différentes étapes de la vie d'un médicament de la recherche à la commercialisation

Phase I Essais sur 20 à 50 volontaires sains pour réunir des données préliminaires

Phase III

Essais sur 250 à 4000 groupes de patients plus variés pour déterminer l'innocuité et l'efficacité à court terme

ESSAIS PRECLINIQUES

- Le nombre d'animaux testés est limité.
- La durée d'observation est limitée.
- ➤ La différence de pharmacocinétique et de biotransformation du médicament est difficilement extrapolable à l'homme (métabolites différents)
- > Certains effets ne seront pas détectés (troubles psychiques, allergie...).

ESSAIS CLINIQUES

- Le nombre de sujets inclus dans les essais cliniques est limité < 5000 personnes
- > Sujets à risque sont écartés : enfant, vieillard, femme enceinte, Insuffisant Rénal, Insuffisant Hépatique.
- Absence d'information sur les effets d'une prise chronique et interaction médicamenteuse

Après commercialisation

- Conditions normales d'utilisation
- Erreurs ou échecs thérapeutiques
- · Mauvaise qualité ou contre façon
- Dépendance, tolérance ou résistance
- Intoxications, toxicomanie
- Mauvaise information

Expérimentation préclinique sur l'animal

Phase I

Phase II

Phase III

Phase IV Après mise sur le marché

Notification spontanée

Enregistrement

Développement



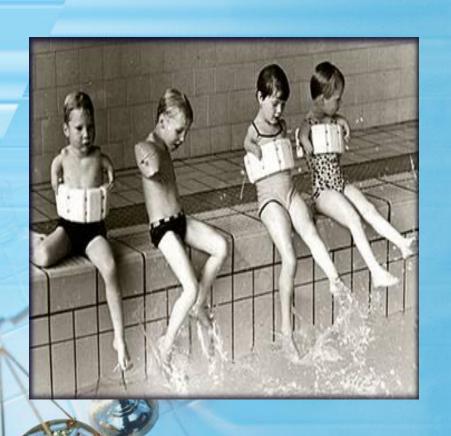
Postenregistrement

• La pharmacovigilance :

Surveillance du risque d'El survenu au décours de l'administration d'un médicament ou d'un produit sanitaire à usage humain dans les CONDITIONS REELLES DE SON UTILISATION (Phase IV)



HISTORIQUE



1959 : Le scandale de la thalidomide

1971-1977 : L'affaire Distilbène® (diéthylstilbesrol)

1975: Les sels de bismuth

HISTORIQUE

1963 L'OMS enjouait ses états membres à faire remonter des informations sur des médicaments ayant provoqués des réactions fâcheuses

1968 Création du WHO Drug Monitoring Center à Washington (puis à Genève en 1970 et enfin à l'Uppsala en Suède en 1978)

1972 En France : création des centres hospitaliers de PV, puis le CNPV en 1972, puis les CRPV en 1982

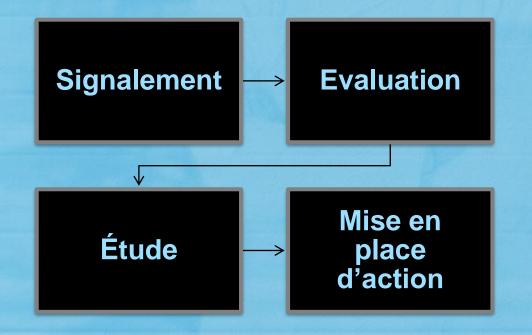
En Algérie: Le décret n° 98-192 du 3 juin 1998 et relatif à la création, organisation et fonctionnement du <u>CNPM</u>





PÉFINITION DE LA PY

 Une science ou activités relatives à la détection, l'évaluation, à la compréhension et à la prévention des effets indésirables ou de tout autre problème lié aux médicaments.« OMS »



OBJECTIFS DE LA PV

Détection précoce des nouveaux El

Établir la fréquence

Identifications des facteurs de risques

Comprendre le mécanisme et étudier les conséquences

Mise en œuvre des mesures nécessaires correctives



CHAMPS D'APPLICATION

Médicaments et les produits sanitaires à usage humain, possédants d'une <u>AMM</u>, ou sous <u>ATU</u>:

- Spécialités pharmaceutiques
- Préparations magistrales et hospitalières
- Préparations officinales
- Médicaments immunologiques (allergènes, vaccins sérum,...)
- Produits de thérapie génique
- Médicaments radio-pharmaceutiques
- Médicaments homéopathiques
- Certains produits diététiques



CHAMPS D'APPLICATION

Matériovigilance

Dispositifs médicaux

Hémovigilance

Produits sanguins labiles

Biovigilance

 Organes destinés la transplantation

Réactovigilance

Réactifs

Cosmétovigilance

Produits cosmétiques

APPLICATION DU DISPOSITIF DE LA PY

Utilisation normale

Mésusage

Erreurs et échecs thérapeutiques

Grossesse et allaitement

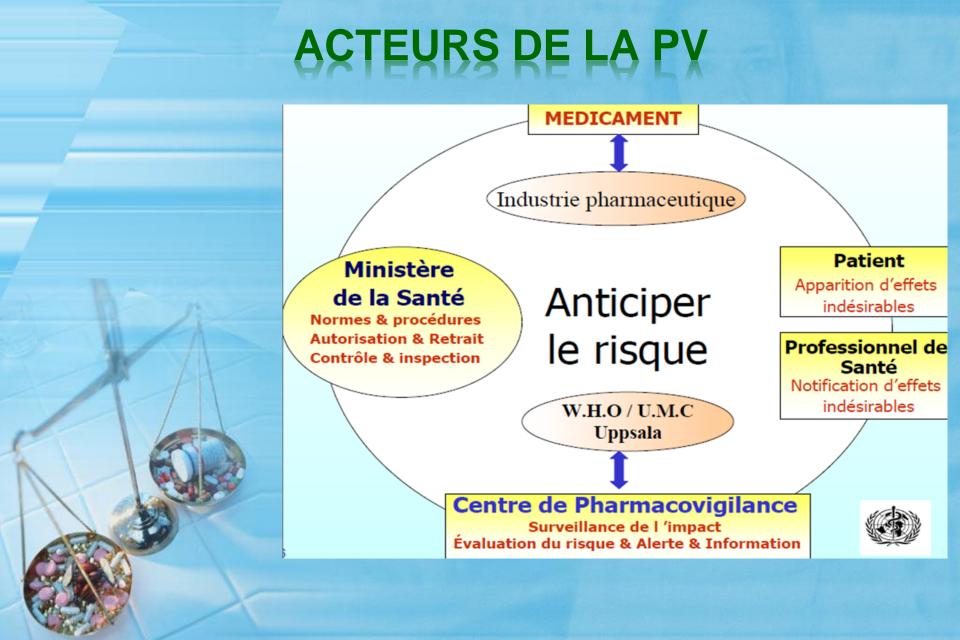
Interactions médicamenteuses

Mauvaise qualité ou contre façon

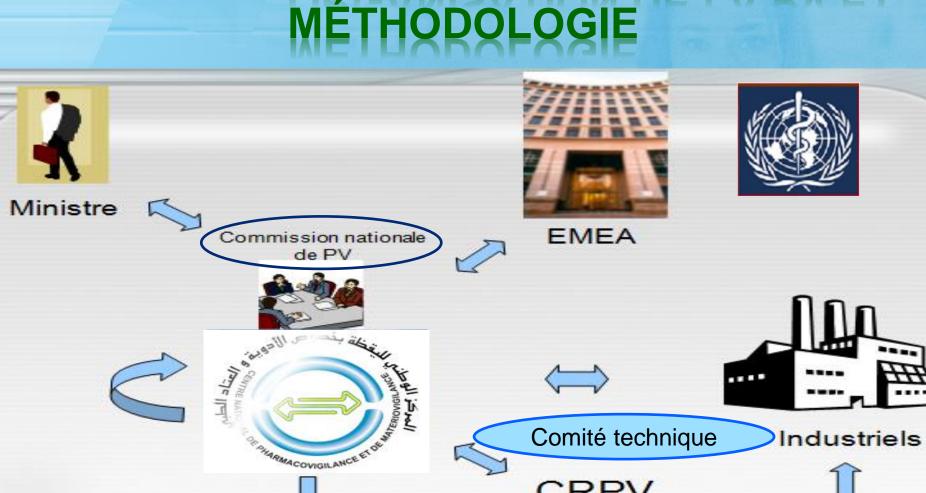
Intoxication

Dépendance, tolérance ou résistance

Mauvaise information



ORGANISATION DE LA PV ET MÉTHODOLOGIE





Comité technique







ORGANISATION DE LA PV ET MÉTHODOLOGIE

COMITE TECHNIQUE

- Analyse des informations recueillies
- Suivi/Enquête de surveillance

COMMISSION NATIONALE

- Evaluation du risque
- Emission d'avis
- Proposition de mesure(s)

Décision



1. Notification / Déclaration / Recueil des données

 Démarche consistant à signaler un effet indésirable qui peut être en rapport avec la prise d'un ou de plusieurs Medts.

Notification spontanée

 Signalisation à une structure de pharmacovigilance (exp : CRPV)

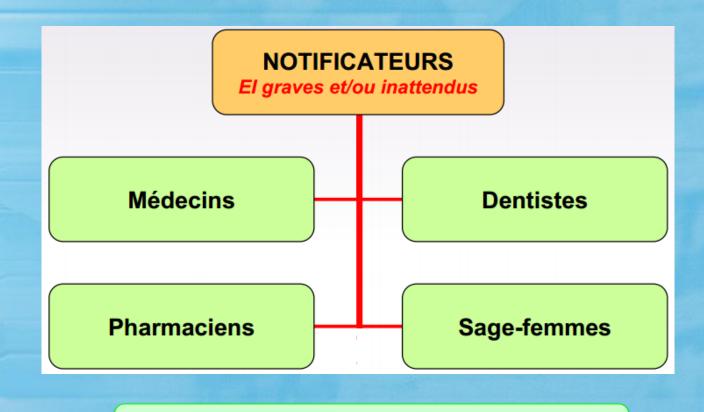
Recueil orienté

- Enquêtes structurées en fonction d'objectifs plus précis
- porter sur un Medt, une pathologie particulière ou une population données



1. Notification / Déclaration / Recueil des données

Les notificateurs :



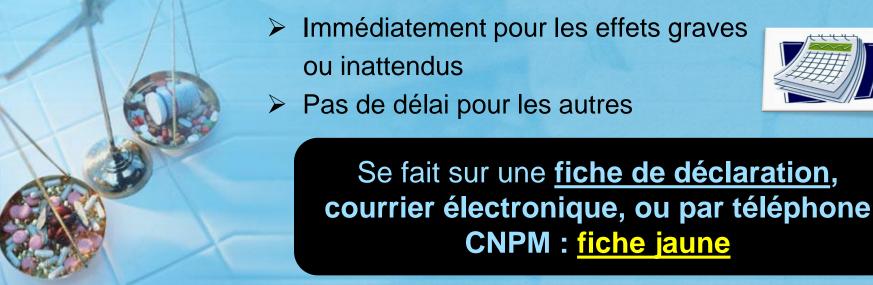


1. Notification / Déclaration / Recueil des données

- Informations à déclarer :
- Tout effet indésirable grave
- > Tout effet inattendu
- > Tout effet juger pertinent de déclarer en dehors de ces définitions









EFFET INDÉSIRABLE

El grave

- Létal
- Susceptible de mettre la vie en danger
- Entraînant une invalidité ou une incapacité importante ou durable
- Provoquant ou prolongeant une hospitalisation
- Anomalie ou malformation congénital

El attendu (effet de type A)

- Mention dans le RCP.
- Relation avec propriétés pharmacologique
- Dose dépendant
- Importance de la Pharmacocinétique
- Importance des interactions

El inattendu (effet de type B)

- El non mentionné dans le RCP
- Imprévisible
- · Sans relation avec la dose
- Rare
- Peut révéler des facteurs de risque

EI

Réaction
nocive et
non voulue à
un
médicament,
se
produisant
aux
posologies

normale

1. Notification / Déclaration / Recueil des données

Identification du notificateur

Identification du patient

Renseignements de Medt

Mention de l'El



2. Enquête et analyse des informations recueillies

Le suivi de PV surveillance particulière du profil de tolérance du Medt mise sur le marché, pendant les premières années, voire pendant toute la durée de sa commercialisation

L'enquête de PV réévaluer le risque d'un médicament ou produit à la suite d'une alerte (nationale ou internationale)

Déroulement d'une enquête de pharmacovigilance:

Désignation d'un rapporteur responsable de la conduite de l'enquête parmi les

2 - Délimitation de l'enquête :

Identification des notifications à la base du signal et détermination du caractère urgent du signal (si le signal semble poser des risques graves et immédiat à la population des malades visés, des mesures préventives peuvent être prises immédiatement) détermination de la durée de l'enquête et de l'étendue du champ d'investigation

3 - Validation du signal

4 - Recherche documentaire

6 - Imputation

(correspondant à l'analyse au cas par cas du lien de causalité entre la prise d'un médicament et la survenue d'un effet indéstrable

7 - Analyse et conclusion

8 - Structure du rapport final

9 - Consultation gouvernement / Industrie

10 - Mesures entreprises par l'Agence :

Mesure « volontaire » en accord avec l'Industrie, « obligatoire » en désaccord avec l'Industrie

Étude de la PV: Imputabilité?

 Probabilité pour qu'il existe une relation de cause à effet entre l'administration médicamenteuse et l'effet indésirable.



- Critères sémiologiques *S*
- Critères chronologiques et évolutifs *C*
- Autres : antécédents de même nature avec le même Medt ou un Medt apparenté, fréquence et notoriété de l'accident



Imputabilité: méthode française

Score d'informativité

Imputabilité intrinsèque

 Informations disponibles dans le cas clinique évalué

Imputabilité extrinsèque

 Connaissance bibliographique





Pour chaque couple EI / médicament

a = Délai de survenue de l'effet indésirable par rapport à la période d'exposition au médicament

b = Notion d'arrêt ou de poursuite du médicament ou de modification de posologie

Si **a** et **b** sont renseigné => NI 2

Si **a** ou(exclusif) **b** est renseigné => NI 1

Si ni **a**, ni **b** ne sont renseigné => NI 0



Les critères chronologiques :



Administration du médicament		Délai d'apparition de l'effet							
		Suggestif			mpatib	Incompatible			
				(ni	suggest	if,			
				ni in	compati	ble)			
Évolution de l'effet		é-admin							
Evolution de l'enet	R(+) R(0) R(-)		R(+) R(0)		R(-)	.(-)			
« Suggestive » :									
Régression de l'effet à l'arrêt du médicament avec ou sans									
traitement symptomatique (avec un recul suffisant et en prenant en									
compte les caractéristiques pharmacocinétiques ou	C3	C3	C1	C3	C2	C1			
pharmacodynamiques du médicament) ou lors de la diminution de									
posologie pour un effet dose-dépendant.									
« Non concluante »									
 Lésions irréversibles ou décès. 									
- Évolution inconnue.									
 Recul insuffisant après l'arrêt du médicament. 	C3	C2	C1	C3	C1	C1	C0		
 Persistance de l'effet et médicament non arrêté. 									
 Persistance de l'effet après administration unique. 									
« Non suggestive » :									
- Absence de régression de manifestations de type réversible malgré									
l'arrêt avec un recul suffisant.	C1	C1	C1	C1	C1	C1			
 Régression complète malgré la poursuite du médicament. 									

Délai de survenu de certaines atteintes cutanées

Délai de survenue par rapport <u>au début</u> du traitement

Urticaire (œdème de Q)

qq mn à 4 h

Erythème pigmenté fixe

qq heures ($\langle 24 h \rangle \rightarrow 72 h$

Pustulose.Exanthématique Aigue Généralisée
 < 2 jours

Eruption maculo papuleuse

5 - 10 jours

Purpura vasculaire

7 - 21 jours

 Erythème polymorphe Stevens Johnson Lyell

7 - 21 jours

Erythrodermie

15 - 30 jours

DRESS

1 - 6 semaines



Les critères sémiologiques :

Arreng(e) expep(e)



Sémiologie clinique	Évocatrice* du rôle	Évocatrice* du rôle	Ni sémiologie
ou paraclinique	de ce médicament	de ce médicament	évocatrice* du rôle
	ET	OU	de ce médicament
	facteur favorisant	facteur favorisant bien	ni facteur favorisant
	bien validé du couple	validé du couple	bien validé
	effet indésirable/	effet indésirable/	
	médicament	médicament	
		* É	

* Evocatrice en raison :

des propriétés pharmacologiques du médicament, de signes évocateurs d'un syndrome de sevrage, de la localisation des effets observés

AUTRE(S) CAUSE(S) NON	Examen complementaire specifique fiable (L) du couple effet indésirable/médicament ou réponse à un antidote spécifique								
MÉDICAMENTEUSE(S)	L(+)	L(0)	L(-)	L(+)	L(0)	L(-)	L(+)	L(0)	L(-)
Absente après bilan approprié	S3	S3	S2	S3	S3	S1	S3	S2	S1
Non recherchée (ou bilan incomplet)	S3	S3	S1	S3	S2	S1	S3	S1	S1
Présente	S2	S2	S1	S2	S1	S1	S1	S1	S0



• <u>Score d'imputabilité intrinsèque</u>: Imputabilité finale : cinq possibilités

COMBINAISON DES SCORES	SCORE
CHRONOLOGIQUE	D'IMPUTABILITÉ
ET SÉMIOLOGIQUE	INTRINSÈQUE
C0 ou S0	I 0
C1S1	I1
C1S2	I 2
C2S1	I 2
C2S2	13
C1S3	I 4
C3S1	I 4
C2S3	15
C3S2	I 5
C3S3	16





Analyse des données bibliographiques

- **B4**: effet attendu : effet dont la nature, la gravité, l'intensité et l'évolution correspondent aux informations décrites dans le résumé des caractéristiques du produit (RCP)
- **B3**: effet référencé ou largement publié avec ce médicament dans des ouvrages de référence (*Martindale*: the extra pharmacopoeia, Meyler's side effects of drugs) et/ou des basesde données (Embase, Excerpta Medica, Medline . . .)
- **B2**: effet publié une ou deux fois dans un journal scientifique ou dans une base de données (avec une sémiologie relativement différente ou publié avec un autre médicament de la même classe pharmacologique et/ou chimique ou données purement expérimentales)
 - **B1**: effet non publié conformément aux définitions de B3 ou B2.

3. Évaluation du risque et proposition de mesures



4. Décision et résultante

Modification de l'AMM (ajouter une contreindication, un effet indésirable ou une mise en garde ou encore une précaution d'emploi)

Inscription sur une liste des substances vénéneuses ou le changement de liste

Restriction de la prescription et de l'utilisation

Réévaluation du bénéfice / risque

Suspension ou le retrait d'AMM



EXEMPLE

- AINS: inhibiteur sélectif COX-2
- TRT : ostéo-arthrite, états douloureux aigus, dysménorrhée.
- Effets: risque accru d'infarctus
- Étude de la FDA: 27 785 décès.
- Étude APPROVE : 2600 patients, contre

un placebo, durée: 3 ans

Retrait du marché en 2004





CONCLUSION

- Réduire les conséquences et le coût des médicaments
- Améliorer la pratique clinique
- Promouvoir l'usage rational des médicaments
- Participer à la recherche et à la formation

